CAISSE D'ASSURANCES SOCIALES

Securex Integrity
Verenigde-Natieslaan 1
9000 Gent
T 078 05 90 10
mybusiness@securex.be

www.securex.be/mybusiness

Cb-W1-L9

Y SOLUTIONS (SRL)
Rue Clémenceau 27/a
6044 CHARLEROI

Bruxelles, 7 novembre 2024

N/réf : 0754918633

B4517P021128-I71-0000-[1/1]

Votre cotisation annuelle à charge des sociétés pour la Société Y SOLUTIONS

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous les données relatives au paiement de votre cotisation annuelle à charge des sociétés pour l'année 2024.

Données de paiement
Montant total : **387,34 euros**
Échéance : **31/12/2024***
Numéro de compte Securex Integrity : IBAN **BE65 3101 1397 6096**
Code BIC : **BBRUBEBB**
Communication structurée : **+++924/1937/40621+++**

*A défaut de paiement au plus tard à la date d'échéance, des majorations mensuelles de 1 % seront appliquées pour chaque mois de retard.

Exonération
Dans certaines situations, une société peut être exonérée de sa cotisation annuelle. Plus d'informations sur les conditions et la procédure ? Rendez-vous sur notre site **Lex4You** (Droits & Obligations => Indépendant au sein d'une société).

Responsabilité solidaire
Les sociétés sont légalement responsables du paiement des cotisations sociales de leurs administrateurs et des associés actifs défaillants. Inversement aussi, les mandataires et les associés sont solidairement responsables du paiement de la cotisation annuelle à charge de leur société.

Vous souhaitez recevoir votre avis de paiement par e-mail ?
Faites nous savoir à quelle adresse via mybusiness@securex.be.

Si vous avez des questions, nous vous aiderons volontiers par e-mail à l'adresse mybusiness@securex.be ou par téléphone au numéro 078 05 90 10.

Sincères salutations,

Votre équipe Securex